

La France doit changer d'UEtopie
Kalypso Nicolaïdis¹

« FRANÇAIS, restez à la proue de l'Europe. » Le cri de cœur auquel nous assistons en provenance des quatre coins de l'Europe n'est pas un des moindres mérites de notre débat référendaire. Du moins par le discours, la France retrouve, pour un temps, sa place au centre de l'Europe. Mais savons-nous entendre ce que nos amis nous disent, au delà de ce message incantatoire qui est que le projet constitutionnel nous permettra, mieux que le statu quo ou la crise, de continuer l'aventure européenne ensemble ?

En réalité, ils vont plus loin. Depuis Varsovie, Madrid, Londres ou Berlin, ils nous engagent à repenser notre idéal européen. Car à quoi servent les Constitutions ? A organiser le pouvoir au sein des communautés politiques. Mais elles sont aussi des histoires que des communautés se racontent à elles-mêmes sur leur devenir. En ce deuxième sens, la Constitution qui nous est offerte est bien imparfaite. Mais enfin, s'il y a malaise chez tant de Français, c'est bien que derrière ce texte se dessine une réalité européenne qu'ils ont bien du mal à s'approprier.

Il le faut pourtant. L'Europe ne sera jamais une "grande France", comme nous engage à l'espérer Dominique Perben, la fille de 1789, dernière formule du Président, ou même une « nation européenne », comme l'ont écrit certains. Non seulement elle n'a aucune chance de l'être mais il ne faut pas la désirer telle. Le texte constitutionnel ne doit donc pas, comme le voudraient les tenants du "non europhile", être évalué à l'aune d'une Europe idéal-type ou les politiques sociales et les fonctions de l'Etat providence et régulateur seraient enfin gérées en commun, harmonisées de l'Atlantique à l'Oural. La Constitution a des défauts, mais on ne doit pas lui reprocher de ne pas être ce qu'elle ne doit pas être.

L'exception française est bien là, par l'ampleur d'un non à l'Europe au nom de plus d'Europe. Partout ailleurs, le non est, ou bien simplement souverainiste ou contre toute intervention étatique, chez soi ou de Bruxelles. En France par contre, la solution prônée est toujours la même : harmonisons ! Dans le fiscal, le social ou l'économique. Or, nous avons besoin de faire notre révolution copernicienne. Arrêtons de vouloir plaquer sur l'Europe notre réalité hexagonale : notre modèle institutionnel ou des idéologies développées dans l'émergence de l'Etat nation, et, plus tard, de l'Etat providence. Arrêtons surtout d'enfermer notre « UEtopie » dans le carcan rousseauiste d'un collectif « un et indivisible ».

Il existe une troisième voie pour l'Europe qui renvoie dos à dos nos intellectuels républicains et tous les supra-nationalistes qui désirent l'Europe comme un seul peuple en devenir dont la volonté s'exprimerait dans des institutions étatiques traditionnelles et de standards uniques pan-européens. A travers et au delà de ce texte, nous devons apprendre à célébrer le fait qu'après un demi-siècle d'existence, l'Union européenne s'est établie comme un nouveau genre de communauté politique reposant sur la pluralité persistante des peuples (*démoi*). L'UE est et doit continuer à être une *démoi-cratie* en devenir.

Entre les nationalismes nationaux et un nouveau nationalisme continental voilà la troisième voie pour l'Europe à laquelle les Français doivent aussi apporter leur contribution, leur imaginaire. Nous associons le terme de Constitution aux nations. Mais pourquoi serions nous incapables d'inventer un autre type de Constitution, *entre nations* ? Car que dit ce traité ?

- L'Union Européenne est et doit rester un pluralisme radical, une communauté d'autres. Acceptons donc de vouloir la préserver comme une formidable machine à gérer la différence plutôt que d'organiser l'harmonie. Notre *démoi-cratie* européenne est fondée sur le partage des identités ; pas sur leur fusion. Il ne s'agit pas là uniquement de notre diversité culturelle, mais bien de notre diversité socio-économique et politique. Le texte appelle au respect des réalités nationales. Il renforce aussi les institutions communes. C'est cet équilibre entre unité et diversité, souverainetés partagées et domaines réservés que la Constitution cherche à préserver.

- L'Europe est et doit rester un existentialisme. L'Union doit être fondée sur l'agir plus que sur l'être, des projets et des ambitions partagés. Comme il est dit dans le tout premier article du traité, les membres

¹ Enseignante à l'Université de Oxford et Professeure invitée à Sciences-Po.

confèrent des compétences à l'Union européenne « afin d'atteindre des objectifs qu'ils ont en commun », et non pas parce que ce serait l'expression d'une essence collective de type étatique.

Les valeurs énumérées sont là pour servir l'action, plutôt que pour nous distinguer des autres habitants de la planète. Alors, ne nous offusquons pas de cette liste à la Prévert (article 3) où les objectifs sont exhaustivement définis; de l'économie sociale de marché aux droits des enfants et à la solidarité avec les générations futures. Quand à la fameuse Partie III, elle offre autant d'outils de gauche que de droite pour l'action future.

- L'Union est et doit rester une aire de reconnaissance mutuelle de nos identités comme de nos diplômes, mais aussi de nos histoires, y compris nos histoires particulières de luttes et de contrats sociaux. En réalité, le traité établi toutes sortes de garde-fou à une concurrence à l'américaine, et il s'agit toujours de reconnaissance mutuelle régulée et encadrée. Là est le pari européen : harmoniser seulement lorsque les différences sont illégitimes et mènent à une concurrence déloyale basée sur l'exploitation des autres.

A contrario, la demande d'harmonisation française est protectrice, et non solidaire. C'est sous Jacques Delors que l'Europe a finalement assumé cette philosophie de la reconnaissance et de la tolérance. Avec raison. Le socialisme n'a pas à renier ses racines, celles du libéralisme politique qui est le fondement de l'UE : l'idée que les « bonnes » institutions sont celles qui contraignent les puissants et redonnent du pouvoir aux autres, comme c'est le cas à travers les droits et les programmes que l'Union crée depuis tant d'années, souvent contre l'instinct premier des Etats qui la composent.

- L'Europe est et doit rester une Union fédérale, pas un Etat fédéral et traduire l'ethos de la reconnaissance mutuelle des identités et des projets partagés en termes légaux et institutionnels. Une démōi-cratie doit se fonder sur un dialogue plutôt qu'une hiérarchie entre les différentes autorités politiques ou légales tels que les cours constitutionnelles, les parlements nationaux et européens et les exécutifs nationaux et européens. Il s'agit d'une gouvernance horizontale et multi-centrée avec des décisions qui ne sont pas prises *par* Bruxelles mais *à* Bruxelles aussi bien que partout ailleurs en Europe. La démōi-cratie européenne n'est ni nationale ni supranationale, mais transnationale.

Tout texte européen ne peut être qu'un compromis entre des pays et peut être avant tout, entre les deux grandes familles idéologiques de l'après-guerre : démocrates-chrétiens et socialistes. Nous devons apprendre, en France, à considérer le compromis comme une valeur fondamentale, au cœur même de notre espoir de paix et de démocratie perpétuelles, et non pas un pis-aller en attendant le jour où nous pourrions faire "notre" Europe meilleure.

Une frange souverainiste, xénophobe et raciste restera "irrécupérable" pour le projet européen. Celle-la doit être gérée dans le rapport de force politique. Mais ne devons-nous pas réinventer une Europe qui emporte l'adhésion des tenants soft d'un non « anti-Bruxelles » autant que des tenants d'un non « anti-libéral » ? Rêver d'une démōi-cratie européenne est une des clés, non seulement d'un Oui le 29 mai, mais aussi après le 29 mai, d'une réappropriation en profondeur, par la plus grande majorité possible de Français, de l'idéal européen.